



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 mars 2006

**Aménagement d'une fontaine intégrant une oeuvre d'art avenue de
Paris / rue Terraudière- Lot 1 - Procédure adaptée - approbation
du marché**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006

DELIBERATION D20060073

Espaces Verts

**Aménagement d'une fontaine intégrant une oeuvre d'art avenue
de Paris / rue Terraudière- Lot 1 - Procédure adaptée -
approbation du marché**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'aménagement de la fontaine avenue de Paris / Rue Terraudière, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 juin 2005, a autorisé la signature du marché de travaux pour le lot 2.

Le lot 1 "Génie civil - maçonnerie" a fait l'objet d'une consultation par procédure adaptée après avoir été déclaré infructueux par les Commissions d'Appel d'Offres du 30 mai 2005 et du 13 octobre 2005.

La commission MAPA (Marchés A Procédure Adaptée) s'est réunie le 28 Février 2006 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

La dépense sera imputée au chapitre 83003001 - Fonction 8241 – Article 2128

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché attribué à l'Entreprise RIBOLI pour un montant de 67 023,70 € H.T, soit 80 160,35 € T.T.C.
- autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)